



**GNR Québec Capital annonce la nomination de Gérard Mounier
à titre de président-directeur général**

- Une expérience de plus de 30 ans en matière de financement de projets dans le secteur des infrastructures d'énergie renouvelable

MONTREAL, Québec, le 17 septembre 2020 – GNR Québec Capital S.E.C. (" GNR Québec Capital "), un fonds d'investissement visant à accroître la transformation des déchets en gaz naturel renouvelable (GNR) dans la province de Québec, est heureuse d'annoncer la nomination de M. Gérard Mounier au poste de président-directeur général de Gestion GNR Québec Capital Inc.

Issu d'un partenariat annoncé le 1er juin dernier entre [Xebec Adsorption Inc. \(TSXV: XBC\)](#) (Xebec), fournisseur mondial de solutions d'énergie propre, et le [Fonds de solidarité FTQ](#) (Fonds), GNR Québec Capital est un fonds novateur offrant aux promoteurs et aux partenaires l'accès au capital et à l'expertise nécessaires pour développer et exploiter des installations qui traitent et transforment les déchets organiques en gaz naturel renouvelable et en biofertilisants.

« Je suis particulièrement fier de me joindre à l'équipe de GNR Québec Capital et d'apporter ainsi ma contribution au développement de ce nouveau joueur dans le secteur des énergies renouvelables. Ensemble, je suis convaincu que nous allons bâtir une entreprise qui deviendra un important vecteur de croissance sur le marché du gaz naturel renouvelable au Québec », a déclaré Gérard Mounier, président-directeur général de Gestion GNR Québec Capital Inc.

« Le gaz naturel renouvelable est appelé à jouer un rôle important dans la transition énergétique. En tant que co-fondateur de GNR Québec Capital, nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'expérience de Gérard Mounier pour développer ce secteur au Québec », a poursuivi Christian G. Brosseau, vice-président aux investissements, Capital structurant, énergie et environnement, au Fonds de solidarité FTQ.

« Nous sommes ravis d'accueillir Gérard dans l'équipe de gestion de ce nouveau fonds d'investissement au Québec. Ses compétences et son expérience professionnelle en financement de projets et d'infrastructures en énergie renouvelable permettront d'accélérer le déploiement de solutions permettant de diminuer l'empreinte carbone du Québec et favoriser l'économie circulaire par une meilleure gestion des déchets organiques. Le Fonds GNR Québec Capital est un véhicule d'investissement unique en son genre au Québec et au Canada et Gérard est la bonne personne pour faire avancer cette initiative », a déclaré M. Kurt Sorschak, président du conseil d'administration et président et chef de la direction de Xebec.

Un cadre expérimenté dans le secteur des infrastructures

Avant sa nomination, Gérard Mounier occupait le poste de conseiller stratégique au sein de l'équipe de droit des affaires et coresponsable du groupe Infrastructure chez Lavery, un important cabinet d'avocats au Québec. À ce titre, il a conseillé des fonds de pension et des multinationales au Canada en financement de projet dans les domaines de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne, de la biomasse et des biocarburants.

Auparavant, chez Desjardins marchés des capitaux, il a géré le financement de projets d'une valeur de 20 à 250 millions de dollars. Il a notamment été impliqué dans 19 projets qui ont permis de déployer près d'un milliard de dollars de capital. Il a également occupé des postes de direction chez Banque Laurentienne, BNP Paribas, la Banque Royale du Canada ainsi que le Crédit Lyonnais.

Gérard Mounier est détenteur d'une maîtrise de l'Institut Supérieur de Gestion à Paris. Il est également membre du conseil d'administration de Nergica (centre de recherche appliquée qui stimule l'innovation en matière d'énergies renouvelables), du Conseil des infrastructures et du Cercle de la finance internationale de Montréal.

Liens connexes :

[Communiqué de presse sur la création de GNR Québec Capital](#)

[Site web de GNR Québec Capital](#)

Pour toute demande média :

Public Stratégies publiques et Conseil

Harold Fortin, stratège en communications corporatives et affaires publiques

harold@publicsc.com

+418 572 4356

Fonds de solidarité FTQ

Patrick McQuilken, conseiller principal aux relations de presse

pmcquilken@fondstfq.com

+514 703 5587

Relations avec les investisseurs :

Xebec Adsorption Inc. (TSXV : XBC)

Brandon Chow, responsable des relations avec les investisseurs

bchow@xebecinc.com

+450 979 8700 poste 5762

À propos du Fonds de solidarité FTQ



Le Fonds de solidarité FTQ est un fonds d'investissement en capital de développement qui fait appel à l'épargne des Québécois. Avec un actif net de 13,8 milliards de dollars au 31 mai 2020, le Fonds appuie 221 267 emplois. Le Fonds est partenaire de 3 329 entreprises et compte 707 935 actionnaires-épargnants.

À propos de Xebec Adsorption Inc.

Xebec est un fournisseur mondial de solutions dédiées à la génération, la purification et la filtration des gaz pour les secteurs de l'industrie, de l'énergie et des énergies renouvelables. Bien implantée dans le domaine de la transition énergétique grâce à des technologies brevetées qui transforment les gaz bruts en sources d'énergies renouvelables propres, Xebec compte plus de 1 500 clients, parmi lesquels des petites entreprises, des multinationales, des municipalités et des organismes gouvernementaux soucieux de réduire leur empreinte carbone. Xebec, dont le siège social est situé à Montréal, au Québec, a plusieurs bureaux de vente et de soutien en Amérique du Nord et en Europe, ainsi que deux usines de fabrication à Montréal et à Shanghai. Xebec est inscrite à la Bourse de croissance TSX sous le symbole XBC. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur www.xebecinc.com.

Avertissement

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué. Le présent communiqué contient des déclarations et des informations de nature prospective (ci-après dénommées collectivement « déclarations prospectives ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toutes déclarations, autres que celles portant sur des faits historiques, sont des déclarations prospectives et sont soumises à des risques et à des incertitudes. En général, les déclarations prospectives peuvent être identifiées grâce à l'utilisation de termes comme « planifie », « cherche », « s'attend », « estime », « entend », « anticipe », « croit », « pourrait », « probablement », ou des variations de ces termes, ou encore des déclarations stipulant que certains événements, actions ou résultats « peuvent », « seront », « pourraient », « seront pris », « se produiront », « seront réalisés », ou d'autres expressions similaires. Les déclarations prospectives, notamment les déclarations concernant les futures dépenses d'investissements, les revenus, les dépenses, les bénéfices, les performances économiques, l'endettement, la situation financière, les pertes et les perspectives futures, mais aussi les attentes de la direction de Xebec à l'égard des informations relatives à l'entreprise ou au développement et à la croissance des activités de Xebec, impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient amener les résultats, le rendement, les perspectives et les occasions réels à différer sensiblement de ceux exprimés ou suggérés dans ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont soumises à des facteurs et des incertitudes sur le plan commercial et économique, mais aussi à d'autres facteurs qui peuvent amener les résultats réels à différer sensiblement, notamment les hypothèses et les facteurs de risque pertinents énoncés dans les documents publics de Xebec, comme, entre autres, le dernier rapport de gestion annuel ou bien la dernière notice annuelle, déposés sur le site Web SEDAR (www.sedar.com). Par ailleurs, si un ou plusieurs de ces risques, incertitudes ou autres facteurs devaient survenir, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations ou informations prospectives.

Ces risques, incertitudes et autres facteurs concernent, entre autres, la condition incertaine et imprévisible de l'économie mondiale, notamment en conséquence de la pandémie de Covid-19, la capacité de Xebec de générer une croissance de revenus, la capacité de Xebec et du Fonds à identifier d'autres partenaires, la capacité du partenariat à mobiliser des investissements de capitaux supplémentaires, le développement du marché du gaz renouvelable au Canada, la capacité du partenariat à identifier des projets de gaz renouvelable intéressants dans lesquels investir, le prix des matières premières, la capacité de Xebec de respecter tous ses autres engagements et plans commerciaux, le nombre limité de clients de Xebec, la perte potentielle d'employés clés, la volatilité du cours des actions et d'autres facteurs. Bien que Xebec estime que les hypothèses et les facteurs utilisés dans la préparation des déclarations prospectives sont raisonnables, il convient de ne pas se fier indûment à ces déclarations, qui ne s'appliquent qu'à la date du présent communiqué de presse. En effet, rien ne garantit que de tels événements se produiront dans les délais indiqués, ni même qu'ils se produiront. Sauf si la loi applicable l'exige, Xebec n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective en cas de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.